

RAPPORT D'ACTIVITES

VISPERTERMINEN - OBERSTALDEN

Chantier de la villa Karlen/Stoffel

Parcelle no 956

Février – Avril 2000



G. GIOZZA - M. MOTTET

A.R.I.A

Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes
(Janvier 2001)

Table des matières

Situation géographique.....	3
Conditions de la découverte et déroulement des travaux	3
Calendrier des fouilles.....	3
Liste des participants / fouille	3
Liste des participants / rapport	3
Historique des recherches.....	3
Méthodologie de fouille	3
Analyse de la séquence stratigraphique.....	4
PHASE I.....	4
PHASE II.....	6
PHASE III	6
PHASE IV	7
PHASE V	8
PHASE VI.....	10
PHASE VII.....	11
PHASE VIII.....	12
PHASE IX	12
PHASE X	15
PHASE XI.....	17
Observations complémentaires.....	18
Conclusion.....	18

Planche 1 : Coupes 2 et 3

Planche 2 : Coupe 1

Illustration de la page de garde : Fibule en bronze de type Misox (E : 1/1)

Situation géographique

Coordonnées :

CNS 1288, env. 635°100/124°790

Altitude : environ 1030 m

Le chantier se situe sur un terrain présentant une forte déclivité, une cinquantaine de mètres au nord et en amont de la villa de M. Urs Zimmermann (cf. fig. 1).

Conditions de la découverte et déroulement des travaux

Les travaux préliminaires de surveillance sur la parcelle n° 956 ont été réalisés par l'ORA de Martigny. Deux tranchées, parallèles à la ligne de pente, ont été creusées en bordure de l'emprise du bâtiment. Elles ont permis de mettre en évidence plusieurs niveaux d'occupation historiques et protohistoriques sur la totalité de leur longueur.

Calendrier des fouilles

Les fouilles se sont déroulées du lundi 21 février au jeudi 6 avril 2000 avec en moyenne quatre personnes. La somme des heures effectuées sur le terrain durant cette campagne représente un total de 1050 heures.

Liste des participants / fouille

ARIA

Flamur Dalloshi	technicien de fouille
Jean-Ph. Dubuis	photographe
Gabriele Giozza	archéologue responsable local
Bajram Murati	technicien de fouille
Céline Studer	dessinatrice
Oliver Wagner	technicien de fouille

Pour le SBMA / Martigny

Claude-Eric Bettex	technicien de fouille / topographe
Michel Pignolet	archéologue

Liste des participants / rapport

Philippe Curdy	archéologue
Christine Favre	restauratrice

Gabriele Giozza	archéologue
Isabelle de Meuron	infographiste / dessinatrice
Raphaëla Noti	laborantine
Manuel Mottet	archéologue responsable du projet
Muriel Ramoni	infographiste / dessinatrice
Céline Studer	infographiste / dessinatrice

Historique des recherches

Depuis la découverte du site d'Oberstalden en 1994, ce chantier constitue la septième intervention sur le gisement (voir Vallesia tomes LI à LV).

Méthodologie de fouille

Les méthodes de relevés et d'enregistrement restent les mêmes que pour les chantiers précédents. Le marquage des objets a suivi la règle VT00 / n°-n° d'individu.

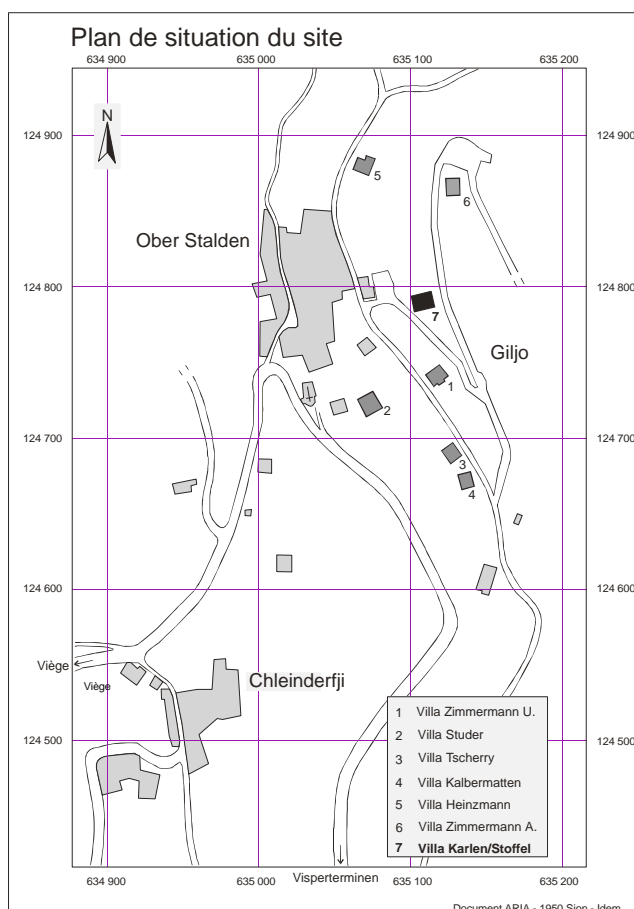


Fig. 1 : Plan de situation du site

Analyse de la séquence stratigraphique

Trois coupes de terrain ont été relevées et analysées (environ 23 mètres linéaires). Il s'agit des coupes 1, 2 et 3 (cf. fig. 2) sur lesquelles reposent l'essentiel de l'analyse stratigraphique et la base du diagramme de Harris. Par ailleurs, des observations complémentaires ont été faites sur les franges nord et sud du chantier à l'issue du creusement de la villa et de divers aménagements d'installation de chantier (points A à E, cf. fig. 2).

Six horizons d'occupation anthropique (phases II, IV, VI, VII, IX et X) ont été mis en évidence au dessus de la séquence des couches stériles, moraine et colluvions (phase I). Ils sont séparés par des épisodes de sédimentation naturelle, notamment des colluvions et des épisodes torrentiels, caractéristiques des sites de pente (phases III, V, VIII, XI) (cf. fig. 3, p. 5).

La succession des phases observées est présentée ci-après, avec une description de chaque U.S. Les U.S. repérées en surface sont définies par 1/n°, celles repérées dans les

coupes 1, 2 et 3 par 501/n°, 502/n° et 503/n°.

PHASE I

U.S. 1/40 (501/51, 502/4, 503/12), U.S. 1/98 (501/18, 502/9), U.S. 1/99 (501/17, 501/30), U.S. 502/8 (503/13).

Le site est aménagé sur un substrat morainique (1/98) constitué par des blocs de schiste de toutes dimensions, pris dans un limon sableux jaune clair. Ce substrat présente une forte déclivité amont - aval et est recouvert par une série de colluvions. Ces colluvions, stériles du point de vue archéologique, sont constituées de sable limoneux jaune, peu compact, avec graviers et gravillons (502/8), de limon sableux orange jaunâtre, propre, moyennement compact (1/40) et de limon sableux rouge brunâtre et compact (1/99), avec graviers (30%) et quelques pierres de petites et moyennes dimensions (0,5-0,15 m).

Interprétation

Substrat naturel (moraine) et colluvions stériles.

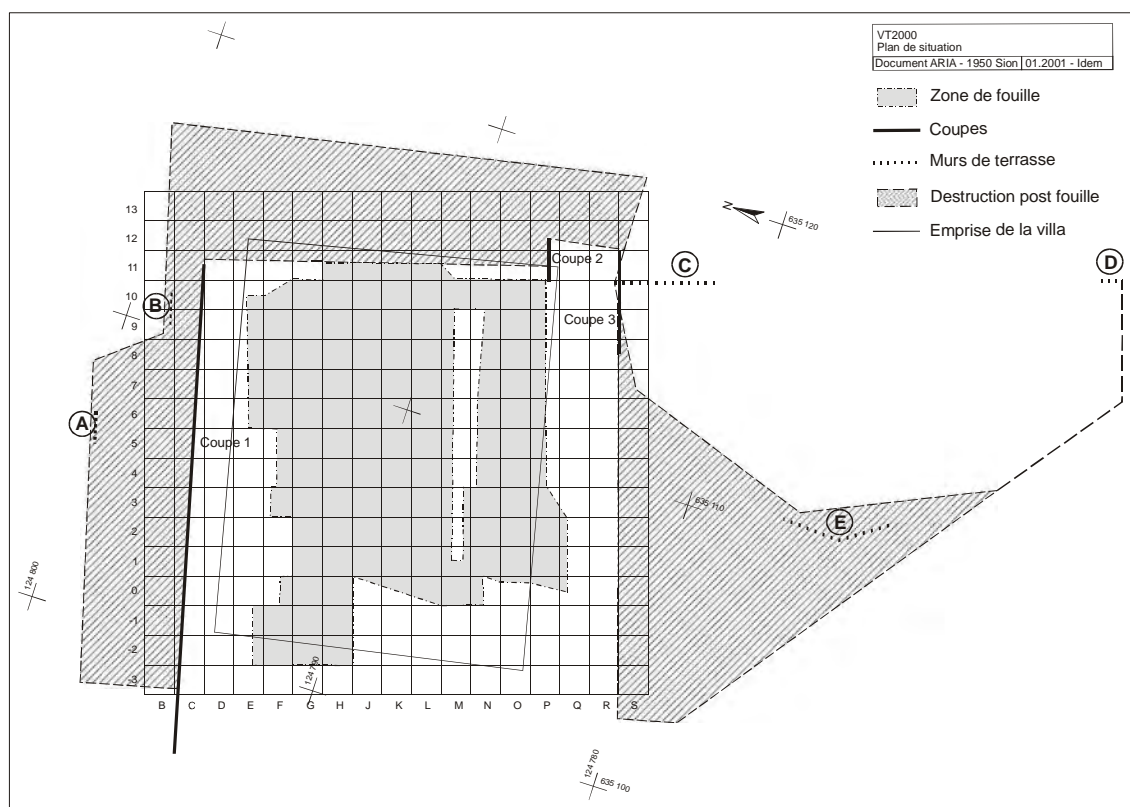


Fig. 2 : Plan de chantier.

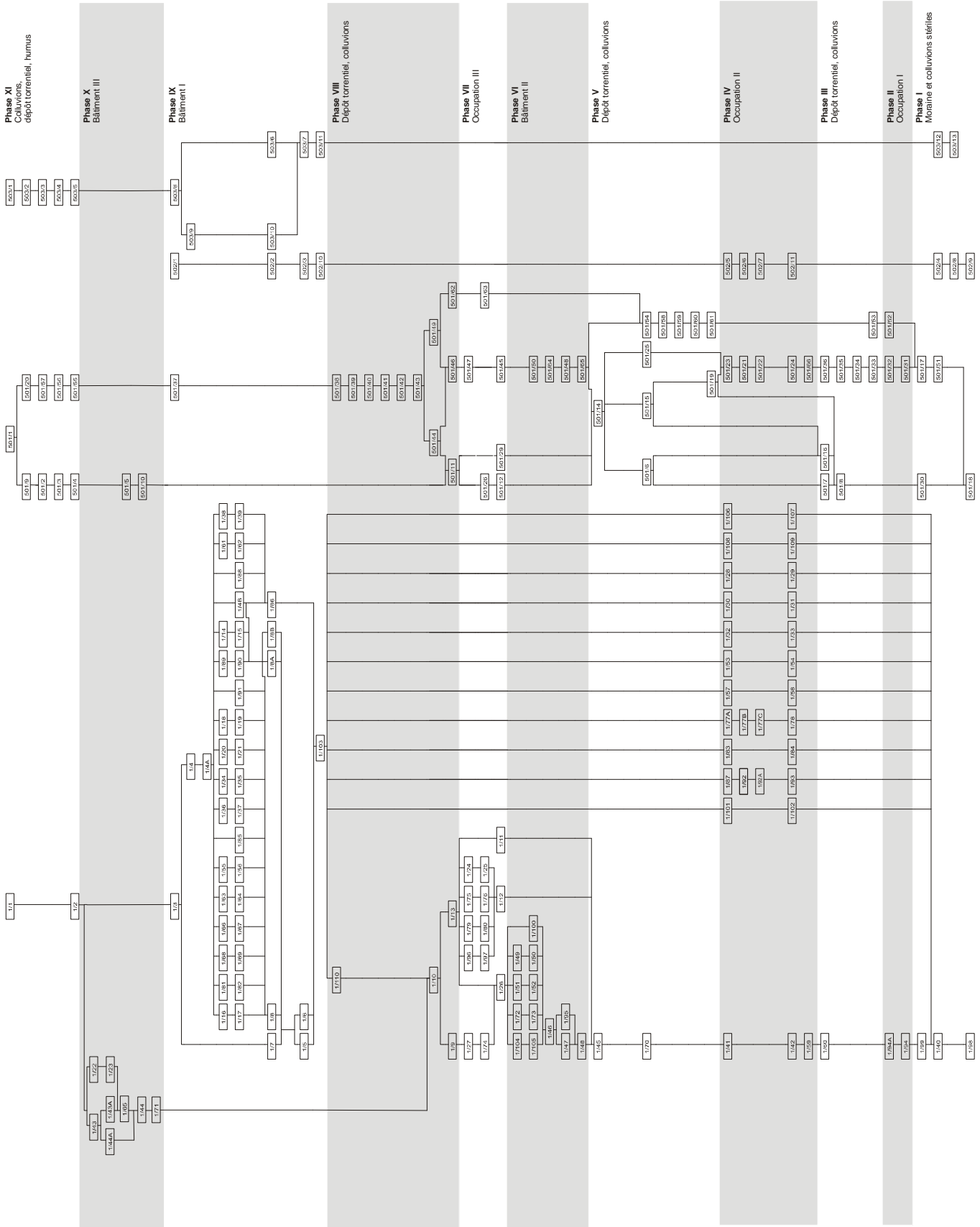


Fig. 3 : Diagramme de Harris

PHASE II

U.S. 1/94 (501/31), U.S. 1/94A (501/32, 501/52)

A la base d'une dépression dans le substrat morainique et sur les colluvions stériles, on a pu observer (M2 F-K/3-5 et le long de la coupe n° 1) une couche de sable limoneux brun jaune, avec des pierres de petites et moyennes dimensions (0,5-0,15 m), des charbons de bois épars et quelques taches de rubéfaction rouge clair (1/94). Une partie de ce niveau (M2 F-G/4-5) est caractérisée par une zone de rubéfaction avec une forte concentration de charbons de bois (1/94A).

Code descriptif de la céramique

GOS : céramique modelée
à pâte grossière sombre

GOC : céramique modelée
à pâte grossière claire

MFS : céramique mi-fine à pâte sombre

MFC : céramique mi-fine à pâte claire

PCL : céramique tournée à pâte claire fine

Vernissé : céramique vernissée

Contexte matériel

U.S. 1/94

GOS : 4 panses, 1 fond, 1 bord, 1 forme (tasse)

GOC : 4 panses

MFC : 1 panse, 1 bord

MFS : 3 panses, 1 forme (gobelet caréné)

Faune

Clayonnage

Datation

Les restes de céramique retrouvés dans ce niveau révèlent deux éléments typologiques qui permettent de proposer pour cette occupation une date de la fin du Bronze moyen ou du Bronze récent (communication Miraille David-Elbiali).

Interprétation

Sur les colluvions stériles et dans une dépression de la moraine, on a repéré les premières traces d'une fréquentation anthropique du site. Bien qu'aucune structure n'ait été mise au jour, les taches de rubéfaction, les charbons de bois, la céramique, la faune et quelques fragments de clayonnages indiquent la présence d'une occupation malheureusement relativement mal conservée à cet endroit du site (OCCUPATION I).

PHASE III

U.S. 1/60 (501/7, 501/16, 501/36), U.S. 501/8 (501/35), U.S. 501/33, U.S. 501/34, U.S. 501/53.

L'occupation I est érodée et recouverte par des ruissellements successifs : un limon noirâtre, homogène (501/33) ; un sable limoneux gris noirâtre (501/53), moyennement compact, avec des graviers (60%) et quelques pierres de petites dimensions ; un sable limoneux rouge brun (501/34), compact, avec peu de gravillons. Sur ces ruissellements se déposent des colluvions de limon sablonneux brun (501/8), compact, avec quelques pierres de petites et moyennes dimensions (0,4-0,10 m) et de rares charbons de bois épars, un sable limoneux beige jaune (1/60), compact, avec gravillons (60%) et des pierres de petites dimensions.

Interprétation

Dans cette phase sont réunis, bien que séparés chronologiquement, différents phénomènes de dépôts sédimentaires caractéristiques des sites de pente (ruissellement 501/33, 501/53, 501/34, et colluvions 501/8, 1/60).

PHASE IV

U.S. 1/28, U.S. 1/29, U.S. 1/30, U.S. 1/31, U.S. 1/32, U.S. 1/33, U.S. 1/41 (501/21, 501/22, 501/23), U.S. 1/42 (501/24), U.S. 1/53, U.S. 1/54, U.S. 1/57, U.S. 1/58, U.S. 1/59 (501/66), U.S. 1/77A, U.S. 1/77B, U.S. 1/77C, U.S. 1/78, U.S. 1/83, U.S. 1/84, U.S. 1/87, U.S. 1/92, U.S. 1/92A, U.S. 1/93, U.S. 1/101, U.S. 1/102, U.S. 1/106, U.S. 1/107, U.S. 1/108, U.S. 1/109, U.S. 502/5, U.S. 502/6, U.S. 502/7, U.S. 502/11.

A l'aval du site, une excavation (1/59) orientée nord-est / sud-ouest coupe les colluvions sous-jacentes. Cette excavation, mise au jour sur une longueur de 6m et d'une profondeur de 0,30-0,40 m, a été pratiquée pour l'installation d'un mur (1/42) en pierres sèches, conservé sur 1 à 2 assises. L'assise de base est constituée de gros blocs (0,50-1 m) et l'espace entre ces gros éléments est comblé par des pierres de plus petites tailles (0,25-0,50 m). La structure est partiellement effondrée à l'aval et sa démolition (1/41) est constituée par des blocs et des pierres (0,20-0,40 m) prises dans un sable limoneux grisâtre avec des graviers.

Sur la terrasse, au-dessus de ce mur, une série de structures partiellement détruites par l'installation d'un bâtiment plus récent ont été mises au jour.

Un trou de poteau (1/29) de forme circulaire (diam. 0,30 m, prof. 0,35 m) avec un remplissage (1/28) de limon sableux gris bleuâtre, moyennement compact avec gravillons.

Un trou de poteau (1/31) de forme circulaire (diam. 0,34 m, prof. 0,20 m) avec un remplissage (1/30) de limon sablonneux gris bleuâtre, moyennement compact avec gravillons.

Un trou de poteau (1/33) de forme circulaire, partiellement détruit par une taupinière (diam. 0,34 m, prof. 0,15 m) avec un remplissage (1/32) de limon sablonneux gris bleuâtre, moyennement compact avec gravillons.

Un trou de poteau (1/54) de forme circulaire (diam. 0,20m, prof. 0,20 m) avec un remplissage (1/53) de limon sablonneux gris bleuâtre, moyennement compact avec gravillons (partie supérieure) et un sable limoneux gris noirâtre avec gravier (partie inférieure).

Un trou de poteau (1/58) de forme circulaire (diam. 0,20 m, prof. 0,15 m) avec un remplissage (1/57) de limon sablonneux gris bleuâtre, moyennement compact avec gravillons.

Un trou de poteau (1/107) de forme circulaire (diam. 0,30 m, prof. 0,13 m) avec un remplissage (1/106) de limon sablonneux gris bleuâtre, moyennement compact avec gravillons.

Un trou de poteau (1/109) de forme circulaire (diam. 0,20 m, prof. 0,7 m) avec un remplissage (1/108) de limon sablonneux gris bleuâtre, moyennement compact avec gravillons.

Une cuvette (1/84) orientée nord-sud (1,50 x 0,40 x 0,25 m) avec des parois inclinées et un fond concave, remplie par un limon grisâtre (1/83) moyennement compact, avec des pierres de petites et moyennes dimensions (0,4-0,8m).

Une fosse (1/78) de forme circulaire avec des parois verticales et un fond plat. Dans la partie inférieure la fosse présente un diamètre plus petit (partie supérieure diam. 1,20 m, prof. 0,54 m, partie inférieure diam. 0,70 m, prof. 0,16 m). Contre les parois, dans la partie inférieure de la structure, le remplissage est constitué (1/77C) d'un limon sableux jaune, compact, homogène, tandis qu'au centre, dessinant un cercle, on observe un limon sableux (1/77B) jaune brun, peu compact, homogène, avec de petits charbons de bois. Ces deux remplissages dans la partie supérieure de la fosse sont recouverts par un limon sablonneux (1/77A) orange jaune, peu compact, avec de grosses pierres (10-40 cm) disposées d'une façon chaotique surtout au centre de la fosse.

Une fosse (1/102) de forme probablement circulaire (structure partiellement fouillée sous le mur du bâtiment I) avec un diamètre de 1 m et une profondeur de 0,80 m. Les parois de la structure sont verticales et le fond plat. La structure était remplie par des dalles posées à plat dans un limon sablonneux noirâtre (1/101), très compact, avec des lentilles de sable jaune gris, des charbons de bois décimétriques, et des gravillons.

Une fosse (502/11) visible le long de la coupe n° 2, de forme probablement circulaire (diam. 1,20 m) avec trois remplissages différents, un limon sableux (502/7) noir jaunâtre, compact avec gravier et gravillons (40%), un limon sableux (502/6) gris noirâtre, compact, avec pierres de moyennes dimensions (0,8-0,15m) et un sable limoneux (502/5) noir jaunâtre, compact avec gravier et gravillons (70%).

Un four constitué par une cuvette (1/93) de forme oblongue, conservée sur une longueur de 2,30 m avec une profondeur de 0,20-0,25 m. La structure, orientée nord-sud, a les parois inclinées et le fond concave avec un léger pendage du nord vers le sud. Le long des parois et sur le fond on observe des traces de rubéfiations rouges assez diffuses (1/92A) avec des charbons et des morceaux de bois carbonisés. La cuvette était comblée par des pierres (0,10-0,20 m), des petites dalles et des galets fortement brûlés (1/92) pris dans un sable brun jaunâtre peu compact avec des charbons de bois et des nodules de terre cuite. Enfin un limon (1/87) gris bleuâtre, très compact, homogène scelle cette structure.

Contexte matériel

U.S. 41

GOS : 1 anse, 1 fond

Faune.

U.S. 42

GOS : 1 panse

U.S. 92

Faune (brûlée)

U.S. 101

GOS : 1 panse

Datation

La céramique est datable du BF/HA.

Une datation C14 effectuée sur les charbons de bois provenant de produits de combustion dans le four U.S.1/92A vient confirmer cette proposition de datation : UtC 10700
2526 ± 45 BP, calibration 2s 800-414 BC.

Interprétation

Un mur (1/42) orienté nord-est / sud-ouest, limite à l'aval une terrasse d'installation (OCCUPATION II). Une série de structures partiellement arasées par la construction d'un bâtiment plus récent (BAT I) peut être mise en relation pour des raisons structurelles et planimétriques avec cette ancienne terrasse. Il est possible également à partir des données stratigraphiques qu'elles appartiennent aux phases plus récentes VI ou VII. Il s'agit de trous de poteau (1/29, 1/31, 1/33, 1/54, 1/58, 1/107, 1/109), d'une cuvette (1/84), dont la fonction reste à déterminer, de trois grandes fosses (1/78, 1/102, 502/11) et d'un four (1/93) de type «polynésien». Les trois grandes fosses sont interprétables vraisemblablement comme des silos. L'une d'elles (1/78), contenait probablement un récipient en matière périssable dont le négatif a pu être observé lors de la fouille. On constate également que les remplissages des trous de poteau et du four sont identiques, indiquant par là la contemporanéité de leur abandon.

PHASE V

U.S.1/45 (501/14), U.S. 1/70, U.S. 501/6, U.S. 501/15, U.S. 501/19, U.S. 501/25, U.S. 501/54, U.S. 501/58, U.S. 501/59, U.S. 501/60, U.S. 501/61.

Une série de ruissellement et d'épisodes d'origine torrentielle recouvre l'occupation II. Il s'agit d'un ensemble de dépôts fins (501/19, 501/61, 501/60, 501/59, 501/58, 501/54) de graviers triés pris dans une matrice sableuse de couleur changeant du gris noir au gris jaune et d'un ensemble de dépôts plus grossiers (1/70, 501/25, 501/15, 501/6) de gravillons, graviers plus fins et de pierres de toutes dimensions dans une matrice de sable gris clair. Les dépôts torrentiels sont enfin recouverts par un limon sablonneux gris jaunâtre (1/45), compact, avec graviers et gravillons (50%) et pierres de petites dimensions (5-8 cm).

Interprétation

Dans cette phase ont été réunis, bien que séparés chronologiquement ou physiquement, différents phénomènes de dépôt d'origine tor-

rentielle et colluvions qui marquent l'abandon de la phase d'occupation II.

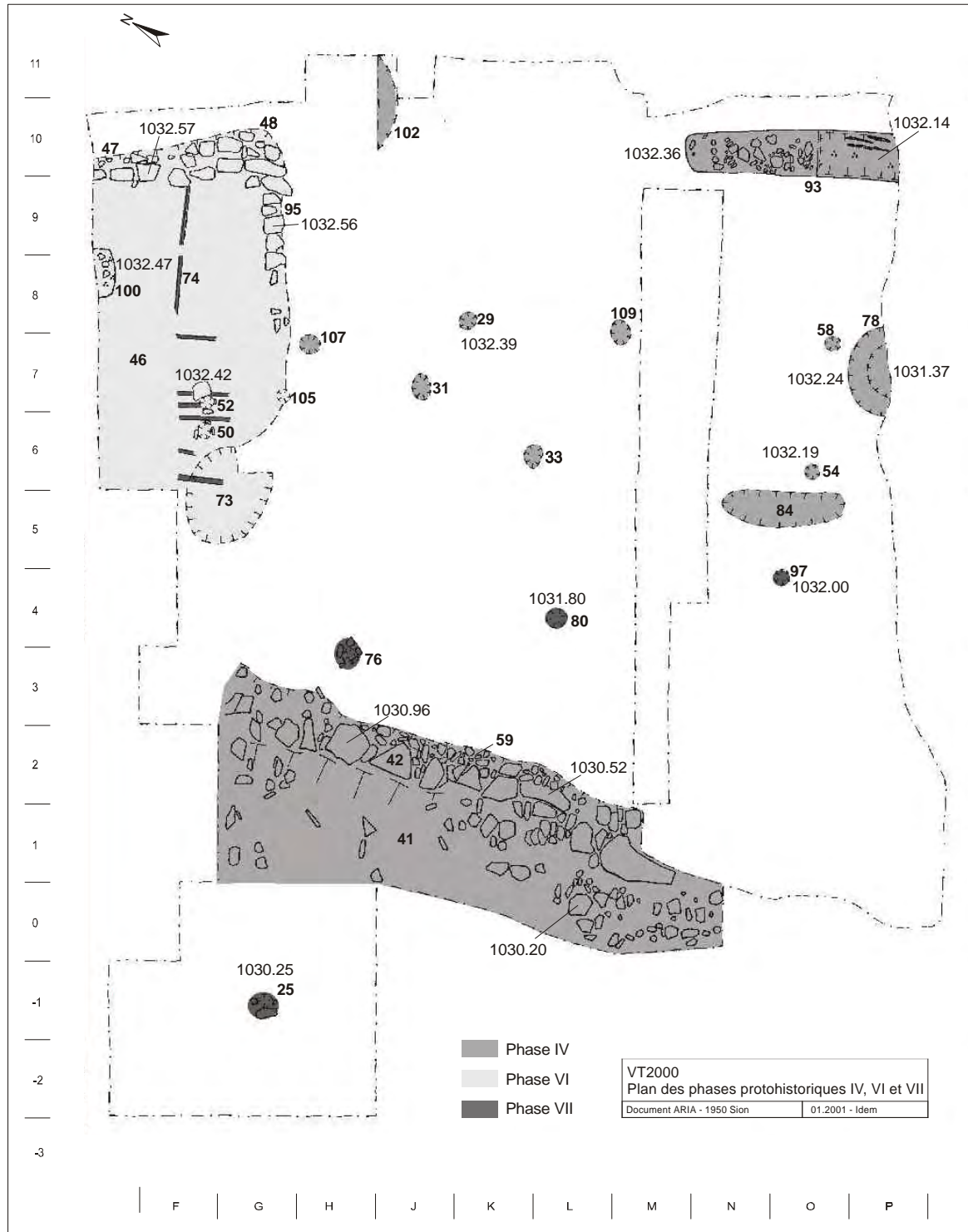


Fig. 4 : Plan des phases protohistoriques IV, VI et VII

PHASE VI

U.S. 1/46 (501/64), U.S. 1/47 (501/48), U.S. 1/48 (501/65), U.S. 1/49, U.S. 1/50, U.S. 1/51, U.S. 1/52, U.S. 1/72, U.S. 1/73, U.S. 1/95, U.S. 1/100 (501/50), U.S. 1/104, U.S. 1/105.

Dans l'angle nord-est de la zone de fouille, une excavation (1/48), longue de 2,40m, orientée nord-sud, assez régulière avec des parois verticales, coupe les colluvions sous-jacentes. A la base de cette structure une série de dalles (0,25-0,30 m) disposées à plat forment un alignement nord-sud (1/47). L'espace entre cet alignement et la paroi de l'excavation est comblé par des pierres (0,10-0,30 m). Perpendiculairement à cet aménagement un dispositif similaire (dalles de 0,15-0,30 m posées à plat) forme un alignement est-ouest (1/95). A l'intérieur de ce dispositif, un sol de limon sableux gris jaunâtre (1/46), compact, avec des plaques de rubéfaction rose orange, des taches cendreuse et quelques charbons, définit l'espace interne d'un bâtiment (BAT II). Sur ce sol ont été aménagées les structures suivantes :

Un foyer en fosse (1/100) de forme probablement rectangulaire (0,50 x 0,30 x 0,6 m) avec des charbons de bois déci-métriques, un sédiment rubéfié rouge orange et des nodules bleuâtres.

Un trou de poteau (1/50) de forme circulaire avec des pierres de calage (diam. interne 0,20m, externe 0,30 m, prof. 0,35 m) rempli par un sable limoneux brunâtre (1/49), peu compact, avec des graviers et quelques pierres de petites dimensions.

Un trou de poteau (1/52) de forme circulaire avec des pierres de calage (diam. interne 0,20m, externe 0,30 m, prof. 0,35 m) rempli par un sable limoneux grisâtre (1/51), peu compact, avec des graviers et quelques pierres de petites dimensions.

Un trou de poteau (1/105) de forme circulaire (diam. 0,20 m, prof. 0,7 m) avec un remplissage de limon sableux gris bleuâtre (1/104), moyennement compact, avec gravillons.

Une fosse (1/73) de forme sub-circulaire (long. 1,30 m, larg. 1 m, prof. 0,50 m) avec des parois régulières légèrement inclinées, un fond plat, et remplie par un sable limoneux (1/72), peu homogène brun jaunâtre avec des taches noirâtres, beaucoup de gravillons et pierres de petites et moyennes dimensions.

Contexte matériel

U.S. 46

GOS : 1 panse

U.S. 72

Faune

U.S. 95

MFS : 1 panse

Faune

Datation

La céramique est datable du BF/HA

Datation 14C

U.S. 1/100 (foyer) : UtC 10740 2519 ± 23 BP, calibration 2s 792-525 BC.

Interprétation

Dans la partie nord-est de la zone de fouille (m² E-G/5-10) l'angle méridional d'un bâtiment non brûlé (BAT II) a été mis au jour. Il est conservé vers l'aval sur 4 m. Deux alignements de dalles (1/47 et 1/95), servant de solins pour les sablières basses, fournissent l'emplacement des parois sud et est du bâtiment. L'espace interne est caractérisé par la présence d'un sol (1/46) en terre et par un foyer en fosse (1/100). On peut aussi lui attribuer trois trous de poteau, dont un (1/105) probablement en relation avec la paroi sud de l'édifice. La fosse située vers l'aval, en partie érodée, est vraisemblablement interprétable comme un silo. Les limites du bâtiment sont inconnues, elles se poursuivent au delà de la zone de fouille vers le nord.

PHASE VII

U.S. 1/11, U.S. 1/12 (501/12), U.S. 1/24, U.S. 1/25, U.S. 1/26 (501/29, 501/45), U.S. 1/27 (501/47), U.S. 1/74, U.S. 1/75, U.S. 1/76, U.S. 1/79, U.S. 1/80, U.S. 1/96, U.S. 1/97, U.S. 501/26, U.S. 501/63.

L'abandon du bâtiment II est marqué par un limon sablonneux gris (1/26), compact avec quelques charbons et taches de sédiment rubéfié orange, par endroits jaunâtre. Sur ce niveau on remarque la présence de traces de labours agricoles (1/74), sillons larges 0,4-0,5 m parallèles et orthogonaux entre eux. L'excavation de la terrasse du bâtiment II est enfin remblayée par un sable limoneux brun noirâtre (1/27), peu compact, avec gravier et beaucoup de pierres de moyennes et grandes dimensions (0,10-0,40 m).

A l'aval du bâtiment s'étendent un limon sablonneux brun gris (1/12), moyennement compact, avec charbons épars, quelques pierres de petites et moyennes dimensions avec des gravillons. Les structures probablement liées à ces niveaux sont les suivantes :

Un trou de poteau (1/76) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,30 m, prof. 0,30 m) avec pierres de calage disposées sur trois rangées, enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux noirâtre (1/75) peu compact avec gravier et quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/80) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,30 m, prof. 0,30 m) avec pierres de calage enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/79) peu compact avec gravillons et quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/97) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,30 m, prof. 0,30 m) avec pierres de calage enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/96) peu compact avec gravillons et quelques petites pierres.

Une cuvette (1/25) de forme circulaire (diam. 0,45, prof. 0,20 m), avec parois régulières verticales et fond légèrement concave. Le remplissage (1/24) était constitué par un sable limoneux noirâtre avec quelques charbons et pierres de petites et moyennes dimensions, fragments de céramique.

Deux structures sont en outre visibles seulement dans la coupe n°1. Il s'agit d'une petite fosse (501/26) de forme probablement circulaire (diam. 0,30 m, prof. 0,20 m) remplie de sable limoneux gris noirâtre, peu compact avec quelque peu de gravier et d'un petit mur en pierres sèches (501/63) conservé sur trois assises (haut. 0,30 m).

Contexte matériel

U.S. 11

GOS : 3 panses

U.S. 12

GOS : 27 panses, 2 fonds, 5 bords

GOC : 2 panses

MFC : 2 panses

MFS : 4 panses, 2 fonds, 4 bords, 1 col

Faune

U.S. 24

GOS : 2 panses, 1 fond, 1 bord

GOC : 1 panse, 1 forme (jatte arrondie)

MFC : 1 panse

Faune

U.S. 26

Faune

U.S. 27

Faune

Datation

La céramique est datable BF/HA.

Interprétation

Après l'abandon du bâtiment II, la terrasse est exploitée à des fins agricoles (1/74). A l'aval, quelques structures qui peuvent être liées à cette installation ont été repérées (OCCUPATION III). Il s'agit de trois trous de

poteau, formant un alignement (1/76, 1/80 et 1/97), peut-être même un support de cloison, une cuvette (1/26) et une fosse de rejet (1/25). La fin de cette phase est déterminée par le remblaiement (1/27) de la terrasse, vraisemblablement lié à un remaniement de l'agencement des terrasses. A ce remaniement, on peut associer la construction d'un petit mur de soutènement (501/63) situé à l'amont, au-dessus de la terrasse.

PHASE VIII

U.S. 1/9 (501/46, 501/62), U.S. 1/10 (501/44, 501/49), U.S. 1/13 (501/11), U.S. 1/110 (501/38, 501/39, 501/40, 501/41, 501/42, 501/43)

Le remblaiement de la terrasse du bâtiment II et le petit mur à l'amont sont recouverts par un dépôt (1/9) de sable gris jaunâtre avec beaucoup de graviers, gravillons et pierres de petites et moyennes dimensions, avec par endroits des lentilles de limon homogène. L'aval du site est par contre nappé par un sable limoneux jaune grisâtre (1/13), moyennement compact, avec graviers et pierres de petites et moyennes dimensions (0,3-0,20 m). On note également la présence de quelques charbons de bois épars. En suite la pente est recouverte par une série de colluvions de limon sablonneux gris (1/10), moyennement compact, avec beaucoup de gravillons (70%) et de pierres de petites et moyennes dimensions. Enfin, la pente est érodée par une série de dépôts torrentiels stratifiés (1/110), ensemble constitué de sable et limon gris noirâtre, avec des pierres de petites et moyennes dimensions, séparés par des lits de graviers et de gravillons.

Contexte matériel

U.S. 1/9

Faune

U.S. 1/10

GOS : 3 panses (BF/HA)

PCL : 1 panse (R)

Faune

U.S. 1/13

1 anneau en bronze (ci-dessous)

GOS : 26 panses,

5 bords, 3 fonds,

1 col

GOC : 1 panse,

1 bord

MFC : 2 panses,

1 bord

MFS : 3 panses,

2 bords

Faune



Datation

La céramique est datable BF/HA.

Interprétation

Dépôts d'origine torrentielle et colluvions.

PHASE IX

U.S. 1/3 (501/37, 502/1, 503/8), U.S. 1/4 (503/9), U.S. 1/4A, U.S. 1/4B, U.S. 1/5, U.S. 1/6 (502/3, 503/7), U.S. 1/7 (502/2, 503/6), U.S. 1/8, U.S. 1/8A, U.S. 1/8B, U.S. 1/14, U.S. 1/15, U.S. 1/16, U.S. 1/17, U.S. 1/18, U.S. 1/19, U.S. 1/20, U.S. 1/21, U.S. 1/34, U.S. 1/35, U.S. 1/36, U.S. 1/37, U.S. 1/55, U.S. 1/56, U.S. 1/61, U.S. 1/62, U.S. 1/63, U.S. 1/64, U.S. 1/66, U.S. 1/67, U.S. 168, U.S. 1/69, U.S. 1/81, U.S. 1/82, U.S. 1/85, U.S. 1/86 (503/10), U.S. 1/88, U.S. 1/89, U.S. 1/90, U.S. 1/91, U.S. 1/103 (502/10, 503/11).

Une grande excavation (1/103) orientée nord-sud (long. 8 m.) et est-ouest (long. 5 m) pratiquée pour la construction d'un bâtiment semi-enterré (BAT I) coupe les phases antérieures. Deux murs orthogonaux (1/5, 1/6) en pierres sèches (voir étude architecturale de Michel Pignolet) sont bâtis au pied de cette excavation, l'espace entre les parois de celle-ci et les structures est comblé par un limon sablonneux noir grisâtre (1/7), peu compact, avec graviers et pierres de petites et moyennes dimensions.

L'espace à l'intérieur des murs est défini par un sol de limon sablonneux gris (1/8), compact, avec gravillons et quelques pierres de petites dimensions. Le long des murs le sol présente un dépôt (1/8A) de limon gras carbonneux, et par endroits des pla-

ques de sable limoneux jaunâtre (1/8B) compact. On note dans les m² J-H/6-9 une légère coloration verdâtre du sol (probablement dû à des dépôts de phos-phates). Dans la partie méridionale (m² N-P/7-10) le bâtiment est caractérisé par un sol de limon gris (1/86) compact avec beaucoup de pierres (0,5-0,8 m) disposé sur la surface de la couche. Les structures suivantes sont aménagées sur le sol :

Un trou de poteau (1/17) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,40 m, prof. 0,60 m) avec pierres de calage disposées sur deux rangées, enfoncées verticalement. La couronne supérieure présente des pierres à plat. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/16) peu compact avec quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/19) de forme circulaire (diam. interne 0,10 m, externe 0,20 m, prof. 0,52 m) avec des pierres de calage enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/18) peu compact avec quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/21) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,40 m, prof. 0,50 m) avec pierres de calage disposées sur deux rangées, enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/20) peu compact avec quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/35) de forme circulaire (diam. interne 0,30 m, externe 0,35 m, prof. 0,70 m) avec pierres de calage enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux brun noirâtre (1/34) peu compact avec gravier et quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/37) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,50 m, prof. 0,60 m) avec pierres de calage disposées sur deux rangées, enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/36) peu compact avec gravillons et quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/39) de forme circulaire (diam. interne 0,30 m, externe

0,50 m, prof. 0,70 m) avec pierres de calage disposées sur deux rangées, enfoncées verticalement. La couronne supérieure présente des pierres à plat. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/38) peu compact avec gravillons et quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/56) de forme circulaire (diam. interne 0,30 m, externe 0,45 m, prof. 0,60 m) avec pierres de calage disposées sur deux rangées, enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux brun grisâtre (1/55) peu compact avec gravillons et quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/62) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,25 m, prof. 0,30 m) avec pierres de calage enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable rougeâtre (1/61) peu compact avec gravier.

Un trou de poteau (1/64) de forme circulaire (diam. interne 0,25 m, externe 0,40 m, prof. 0,50 m) avec pierres de calage disposées sur deux rangées, enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux noirâtre (1/63) peu compact avec gravier et quelques petites pierres.

Un trou de poteau (1/67) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,30 m, prof. 0,60 m) avec pierres de calage enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux gris noirâtre (1/66) peu compact, avec gravier.

Un trou de poteau (1/82) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,50 m, prof. 0,60 m) avec pierres de calage. La partie supérieure est plus large, sans pierre de calage, la partie inférieure avec pierres enfoncées verticalement. Le trou était rempli par un sable limoneux noirâtre (1/81) peu compact avec dans la partie supérieure beaucoup de pierres de petites dimensions.

Un trou de poteau (1/90) de forme circulaire (diam. interne 0,20 m, externe 0,30 m, prof. 0,30 m) avec pierres de calage enfoncées verticalement. Le trou était

rempli par un sable limoneux brun noirâtre (1/89) peu compact, avec gravillons.

Dix trous de piquet (1/88) de forme circulaire (diam. 0,6-0,8 m, prof. 0,8-0,10 m) formant un alignement nord-sud parallèle au mur est du bâtiment.

Quatre trous de piquet (1/91) de forme circulaire (diam. 0,6-0,8 m, prof. 0,8-0,10m).

Une fosse (1/15) de forme ovoïdale (dim. 0,86 x 0,45 x 0,38 m) avec parois régulières verticales et fond plat, remplie par un limon sableux jaunâtre (1/14) moyennement compact, avec lentilles de limon noir, gravillons et pierres de moyennes dimensions.

Une cuvette (1/69) de forme subcirculaire (diam. 0,60 m, prof. 0,20 m) avec parois inclinées, fond légèrement concave, remplie par un limon noirâtre (1/68) homogène, compact, avec pierres de petites dimensions.

Deux semelles de pierre (1/85), dalles de forme quadrangulaire (diam. 0,40 m) posées à plat.

Cinq planches carbonisées (1/4B), trois (0,12 x 0,40-0,60 m) parallèles entre elles orientées est-ouest, deux (0,12 x 0,30 m) orientées nord-sud, orthogonales aux autres.

Ces structures étaient recouvertes par un sable limoneux brun (1/4A) avec forte rubéfaction jaune orange (1/4), des char-bons de bois décimétriques épars, des pierres de petites et moyennes dimensions calcinées par le feu. Enfin l'extérieur et l'espace entre le mur du bâtiment sont comblés par un sable limoneux noir (1/3), peu compact, avec beaucoup de pierres de petites et moyennes dimensions. On remarque la présence de lentilles de limon gris assez homogène et par endroits des poches de graviers fins triés.

Contexte matériel

U.S. 1/3

Faune

U.S. 1/4

GOS : 1 panse (BF/HA)

PCL : 2 panses (R)

CUL : 1 panse (R/M)

1 fg. panse en pierre ollaire

Terre cuite (parois de four ?)

Faune

U.S. 1/6

1 meule en pierre

U.S. 1/7

CRA : 1 panse (R)

CUL : 1 fond, 1 panse, 1 anse (R/M)

PSO : 1 bord, 1 panse (R)

TSO : 1 bord (R)

PCL : 1 panse (R)

U.S. 1/8

Faune

U.S. 1/14

1 goupille en fer (ci-contre)

1 aiguisoir en pierre



U.S. 1/16

Faune

U.S. 1/68

1 clou en fer

1 aiguisoir en pierre

1 polissoir en pierre

Faune

U.S. 1/86

CUL : 1 fond (R)

U.S. 1/88

Faune

Datation 14C

U.S. 1/4 (incendie) :

UtC 10698 : 1410 ± 33 BP, calibration 2s
564-680 AD.

Interprétation

Dans la partie amont du site, les restes d'un grand bâtiment (BAT I) du Haut Moyen Age ont été mis au jour. L'édifice, détruit par un incendie (1/4, 1/4A), est semi-

enterré. Sur les deux murs en pierres sèches (1/6, 1/5) vraisemblablement se développait un étage supérieur, dont il reste les traces du plancher (1/4B) effondré à la suite de l'incendie. Les nombreux trous de poteau mis au jour sur le sol du bâtiment (1/17, 1/19, 1/21, 1/35, 1/37, 1/39, 1/56, 1/62, 1/64, 1/67, 1/82, 1/90) servaient probablement à soutenir l'étage supérieur, et également à subdiviser l'espace interne en pièces. La subdivision interne en différentes pièces est aussi attestée par la présence de deux semelles en pierre (1/85) marquant l'emplacement d'une séparation d'axe est-ouest. La présence de traces de dépôts phosphatés dans la partie septentrionale du bâtiment nous indique l'emplacement probable d'une étable, tandis que la partie méridionale, avec les restes d'un sol (1/86) empierré et des alignements de trous de piquets, devait avoir une autre affectation. Par contre les fonctions précises de la cuvette (1/69) et de la fosse (1/15) mises au jour à l'intérieur de ces pièces ne sont pas encore connues.

On note que le mur amont du bâtiment et la couche d'incendie continuent vers le sud, au delà des limites de la fouille, sur une distance d'au moins 4 mètres (vérification effectuée par sondage, voir observations complémentaires, p.18).

PHASE X

U.S. 1/22, U.S. 1/23, U.S. 1/43, U.S. 1/43A, U.S. 1/44, U.S. 1/44A, U.S. 1/65, U.S. 1/71, U.S. 501/5, U.S. 501/10.

Dans l'angle sud-ouest de la zone de fouille, une excavation (1/71), d'une longueur de 3,40 m, d'une profondeur de 0,25-0,30 m, orientée nord-sud, assez régulière avec des parois verticales, coupe les colluvions sous-jacentes. Cette excavation a été pratiquée pour l'installation d'un mur (1/44). La structure, conservée sur une longueur de 2,50 m et une hauteur de 0,12-0,25 m, est constituée de deux assises de dalles régulièrement disposées à plat. A l'extrémité nord un gros bloc délimite une

niche carrée. L'espace entre la paroi de l'excavation et les assises du mur est comblé par un sable limoneux brunâtre (1/44A) avec des pierres de petites et moyennes dimensions. Posés sur l'assise supérieure du mur, on a mis au jour de faibles restes de bois carbonisés (1/43A) pris dans un limon sablonneux noirâtre (1/43), moyennement compact, avec des gravillons et quelques pierres de moyennes tailles. On note quelques taches de rubéfaction orange rouge, des poussières de charbons de bois et individus décimétriques épars. Cette couche recouvre le mur et à l'aval une partie du substrat de cette occupation. Ce substrat est constitué par un limon sablonneux brun (1/65), compact, avec gravillons, par endroits des plaques de sédiment plus limoneux et des charbons de bois épars. Ce niveau dans le m² H/1 est percé par un trou de poteau (1/23) de forme circulaire (diam. externe 0,40 m, interne 0,20 m, prof. 0,10 m) avec de grandes pierres de calage. Le trou est rempli par un limon sablonneux noir (1/22) avec quelques petites pierres et quelques charbons de bois.

Dans la coupe n° 1 on a repéré un mur (501/10) en pierres sèches. Trois assises (h. 0,50 m) constituées de pierres de moyennes et grandes dimensions (0,20-0,40 m) se présentent affaissées vers l'aval. Le remblai arrière est constitué par de nombreuses pierres (0,5-0,20 m) englobées dans un limon noirâtre. Le niveau en relation avec cette structure est un limon sablonneux noir (501/5), compact, avec quelques petites pierres et des charbons de bois épars. Ce niveau et le mur n'ont pas été fouillés en surface.

Contexte matériel

U.S. 44

2 meules en pierre
1 percuteur en serpentine
Faune

U.S. 43

Faune

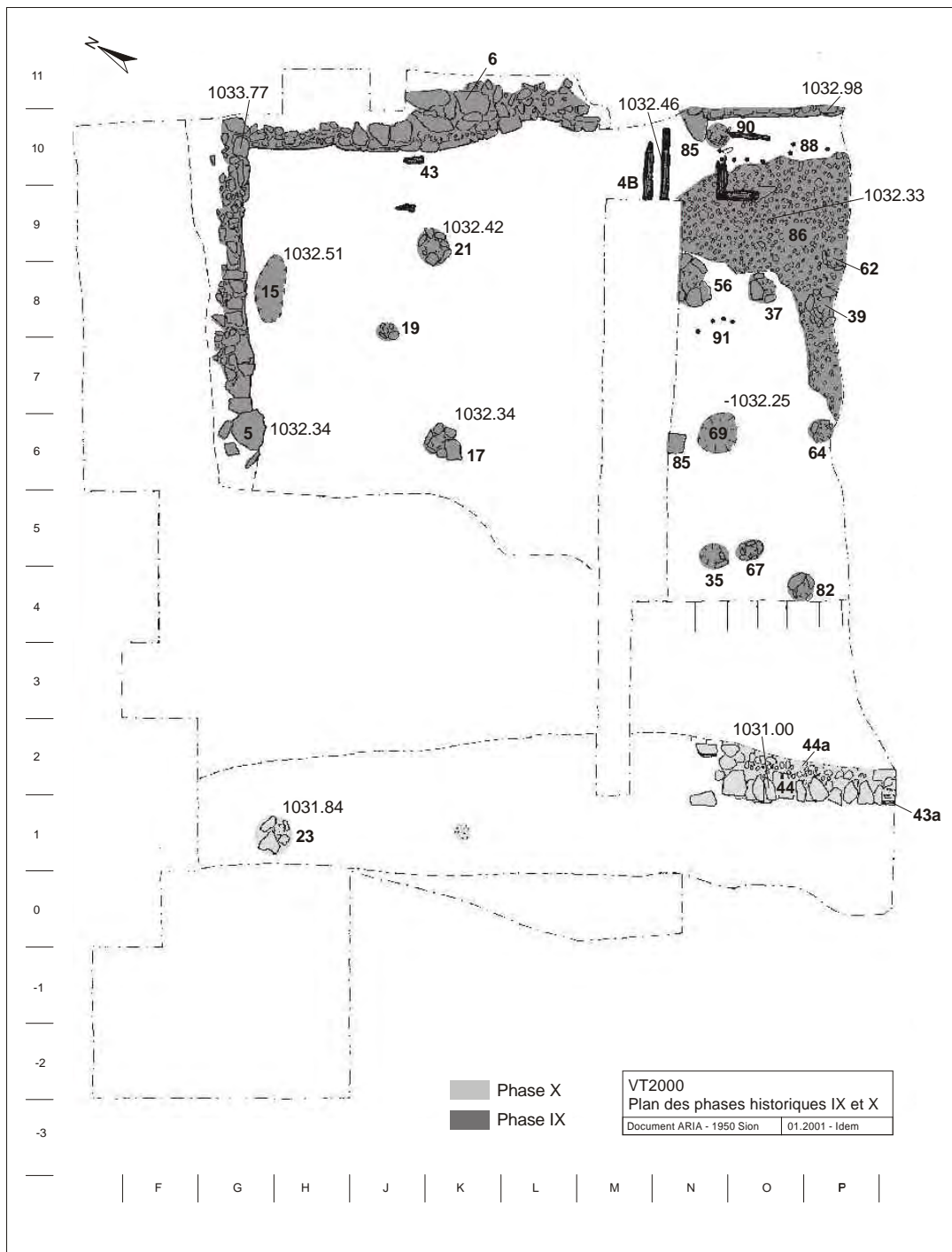


Fig. 5 : Plan des phases historiques IX et X

Datation

La céramique est datable LTM/LTF et BF/HA.

Datation 14C

U.S. 1/43A (sablière) :
UtC 10699 : 1190 ± 33 BP, calibration 2s
723-958 AD.

Interprétation

Dans la partie sud-ouest de la zone de fouille (m² N-P/0-2) on a mis au jour un bâtiment (BAT III), conservé sur une largeur de 2 m et une longueur de 2,50 m. Le bâtiment est incendié, une couche de démolition (1/44) recouvre les éléments constitutifs de cet édifice. Il s'agit d'un mur (1/44) sur deux assises qui servait de base pour la sablière amont (1/44A) de laquelle restent de faibles traces carbonisées. Une niche carrée à l'extrémité nord du mur nous indique probablement la place de la paroi latérale de ce bâtiment. Le substrat de cette occupation (1/65) conserve de vagues traces de fréquentation anthropique et est percé par un trou de poteau (1/23) qu'on peut mettre en relation avec le bâtiment. Le mur (501/10) et le niveau anthropique (501/5) repérés seulement en coupe, peuvent stratigraphiquement être contemporains du bâtiment III.

PHASE XI

U.S. 1/1 (501/1, 503/1), U.S. 1/2, U.S. 501/2, U.S. 501/3, U.S. 501/4, U.S. 501/9 U.S. 501/20, U.S. 501/55, U.S. 501/56, U.S. 501/57, U.S. 503/2, U.S. 503/3, U.S. 503/4, U.S. 503/5.

L'abandon du bâtiment I est recouvert par des dépôts de sable limoneux noir (1/2, 501/3, 501/55, 503/5, 501/2, 503/4, 503/3, 503/2, 501/57) compact, avec pierres de petites et moyennes dimensions alternées

avec des passages de sable grisâtre et gravier (501/4, 501/9, 501/20, 501/56). Cet ensemble de couche est enfin scellé par l'humus actuel (1/1).

Contexte matériel

U.S. ½
CUL : 1 panse, 1 bord (R/M)
1 fusaiöle
1 noyau en pierre ollaire
1 aiguisoir
1 fibule en bronze (type MISOX)
2 monnaies en bronze (ci-dessous), dont une seule est lisible : Antoninien de Maximien (fin du III^{ème} siècle apr. J.-C., détermination : François Wiblé)



N° 90



N° 67

Faune

Interprétation

Colluvions et dépôts d'origine torrentielle.
Humus actuel.

Observations complémentaires

(cf. fig. 2, p. 4)

L'emprise considérable des travaux d'excavation de la villa et l'installation de chantier (plate-formes pour une grue et une roulotte de chantier) nous ont conduit à poursuivre pendant la journée du 9 juin 2000 les observations sur les nouvelles coupes pratiquées (voir fig. 2, p.4).

Dans le talus est, parallèle à la coupe 1, nous avons pu observer au point A, une anomalie marquée par la présence de gros blocs, qui semble être la suite du mur de la phase IV observé dans la coupe 1 (501/66) et en plan (1/42).

En amont, au point B, nous avons la suite du bâtiment II de la phase VI.

Le point C, prolongation vers le sud du mur de terrasse (bâtiment I, phase IX), était déjà visible lors de la fouille. Nous avons la suite de ce niveau 14 mètres au sud au point D, où nous avons pu mettre en évidence, dans un talus aménagé pour une place de parking, deux assises de pierres. M. Urs Zimmermann nous a d'ailleurs signalé qu'à cet endroit il avait mis au jour une meule rotative lors du creusement d'une place de parking..

Enfin au point E, nous avons nettoyé le parement d'un mur sur une longueur de 3,5 mètres. Il correspond en tout point (altitude et direction) au mur du bâtiment III de la phase X.

Conclusion

Cette fouille a permis de mettre en évidence une partie de la succession des niveaux de terrasses compris dans l'espace situé entre la première campagne de l'ORA en 1995 et notre dernière intervention en 1998 (chantier de la villa Adolar Zimmerman). Un fort aménagement de la pente pour l'installation d'une terrasse datée du haut Moyen Âge a fortement entamé les occupations plus anciennes de période protohistorique. Cette installation qui abrite vraisemblablement plusieurs bâtiments a pu être fouillée uniquement dans l'emprise de la construction. Mais des observations

complémentaires ont permis de suivre le mur amont de cette terrasse en direction du sud sur environ 4 mètres. Le niveau le plus ancien (OCCUPATION I) a pu être daté par la céramique qu'il contient de la fin du Bronze moyen ou du Bronze récent. L'un de ces éléments présente des affinités avec la céramique retrouvée sur le site voisin de Zeneggen-Kasteltschuggen. Ceci vient renforcer les hypothèses de datations que nous avons faites sur la phase la plus ancienne de VTG97 (U.S. 111) et certaines pièces du mobilier de VT97.

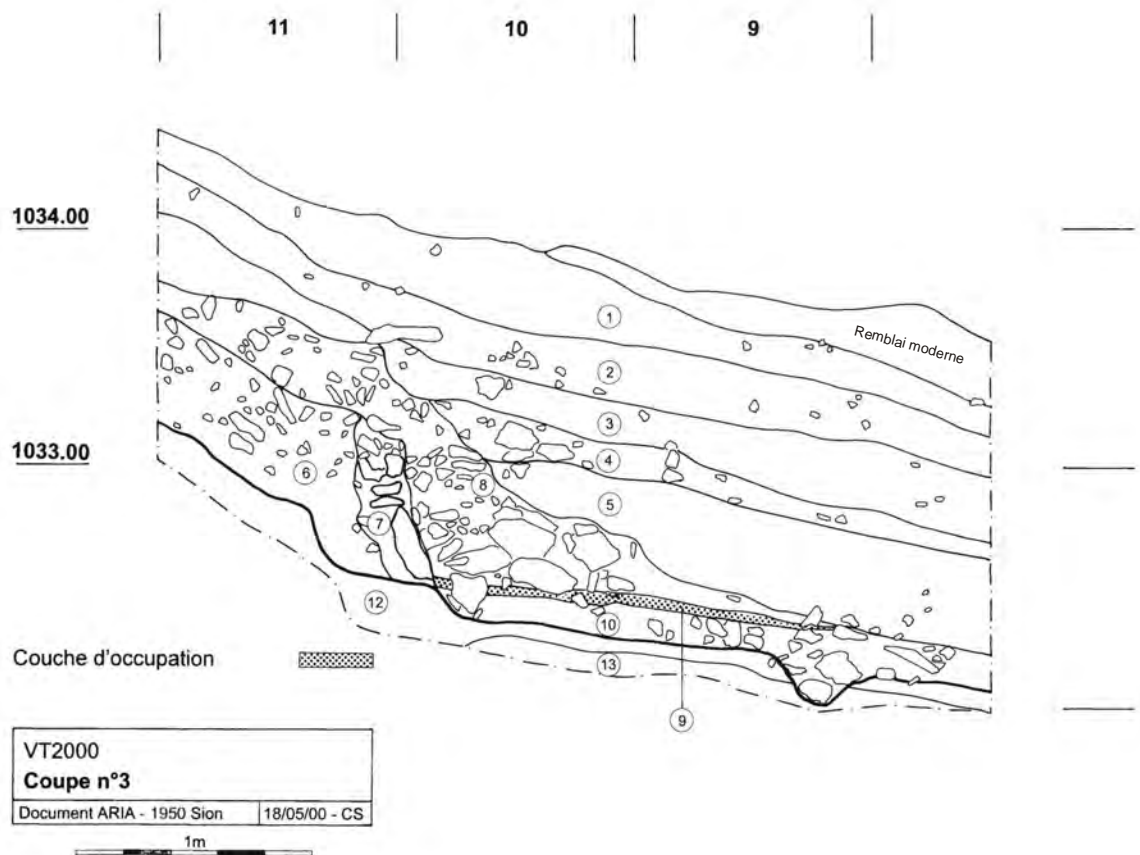
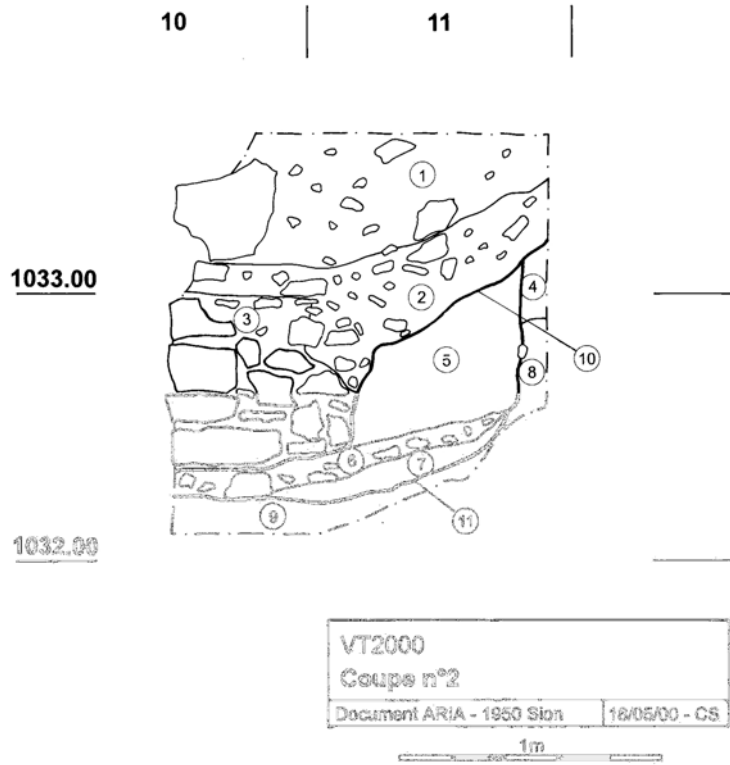


Planche 1 : Coupes 2 et 3

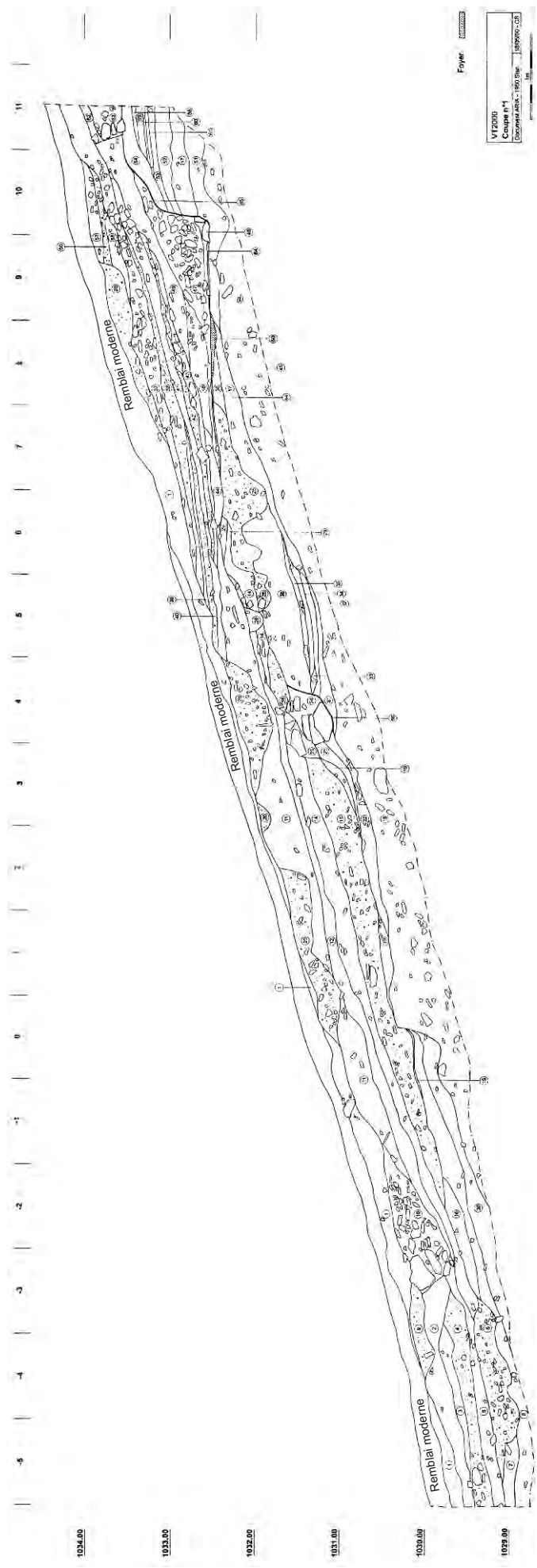


Planche 2 : Coupe 1